

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE HYDRAULIQUE » en abrégé « IH »

Siège ABIDJAN, KOUMASSI, SICOGI, 10 BP 1909
ABIDJAN 10, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 08/07/2013 reçus par Me JONAS K. TANO, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 10/07/2013, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE HYDRAULIQUE » en
abrégé « IH »

Objet : Installation Hydraulique et Articles Divers

Le tout directement ou indirectement, par voie de création de sociétés et groupements nouveaux, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation, de dation en paiement, ou de location-gérance de tous biens et autres droits.

Et généralement, toutes activités ou opérations d'assistance de management, commerciale, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, KOUMASSI, SICOGI, 10 BP 1909
ABIDJAN 10, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M ATSIN NARCISSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10188 du 02/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°60638/GTCA/RC/2025 du 02/10/2025

